



Épreuve VTT, catégories jeunes.



150 ans de sport dans la Ligue

La Ligue de l'enseignement fête ses 150 ans.

L'occasion de rappeler la place que les activités physiques et sportives y occupent et de questionner l'idéal d'un sport laïque, incarné depuis 1928 par l'Ufolep.

DE QUOI L'UFOLEP EST-ELLE LE NOM ?

De l'activité physique dans un corpus laïque

Si les activités physiques ont toujours eu leur place au sein de la Ligue de l'enseignement, elles n'y ont jamais été une fin mais un moyen au service d'un projet éducatif, indissociable de la défense de la laïcité.

La Ligue de l'enseignement fête ses 150 ans. En quoi cela concerne-t-il l'Ufolep, se demanderont peut-être certains. Ils ignorent que, bien que fédération sportive à part entière, celle-ci appartient à ce grand mouvement d'éducation populaire. C'est là ce qui fonde sa spécificité.

La naissance officielle de l'Ufolep, en 1928, ne fut en effet que le prolongement et l'institutionnalisation de pratiques physiques préexistantes au sein de la Ligue. Une hérédité qui se retrouve dans l'ambition, partagée avec l'Usep, fédération scolaire née en son sein en 1939, de former des « citoyens sportifs ». L'ordre des mots n'est d'ailleurs pas neutre : nom, « citoyen » ; complément, « sportif ». Même si, désormais, bon nombre

de pratiquants Ufolep ne découvrent qu'au fur et à mesure la place qu'occupent, au sein de la fédération dont ils sont adhérents, des valeurs forgées dans la défense de la République et de l'école publique, laïque, gratuite et obligatoire.

PROMOUVOIR LA GYMNASTIQUE

En 1866, lorsque Jean Macé fonde la Ligue de l'enseignement sous un Second Empire dont nul n'entrevoit encore la fin prochaine, il s'agit d'éduquer le peuple au suffrage universel. Le développement de l'activité physique ne figure pas au programme. Néanmoins, ce souci d'éduquer à la citoyenneté s'élargit bientôt à l'encouragement des activités physiques, afin de ne pas dissocier le corps et l'esprit.

Dès 1868, la toute jeune Ligue de l'enseignement mène ainsi une campagne en faveur de la création de salles d'éducation physique, dont elle fournit même les plans ! (1) Puis, dans les années 1880, dans une République rétablie et confortée après la crise du 16 mai 1877 et l'affirmation de la prééminence du Parlement, diverses publications de la Ligue témoignent d'un réel intérêt pour les activités physiques : en 1884, c'est un *Abrégé de gymnastique* à l'intention des « sociétés qui débutent » et une étude sur *La gymnastique en Suisse* ; en 1885, deux textes sur *La question d'argent dans les sociétés de gymnastique* et *Le professeur et le moniteur de gymnastique* ; en 1886, une brochure, *Un gymnase pour cent francs*, et une autre, dédiée aux *Exercices corporels*.

EN 1866, JEAN MACÉ, JOURNALISTE RÉPUBLICAIN...

Le 25 octobre 1866, le journal *L'Opinion nationale* publie un article dans lequel Jean Macé appelle au rassemblement de tous ceux qui désirent contribuer à l'enseignement du peuple. C'est en fait une exhortation à la formation des citoyens que lance ce journaliste républicain, professeur en Alsace depuis qu'en décembre 1851 le coup d'État du futur Napoléon III, supprimant la République, l'a contraint à quitter la capitale. Ayant constaté que le peuple peut élire un dictateur, il considère que, pour garantir la démocratie, « l'éducation au suffrage universel » est indispensable. Pour cela, il veut créer en France une Ligue de l'enseignement semblable



à celle fondée deux ans plus tôt en Belgique. Dans les jours qui suivent, Macé reçoit une lettre du sergent de ville Larmier, qui lui déclare « vouloir faire partie, avec le cheminot Mamy et le tailleur de pierre Petit, de cette Ligue ».

Le 15 novembre, estimant suffisant le nombre de signatures, Jean Macé annonce la naissance officielle de la Ligue de l'enseignement. Un an plus tard, la Ligue compte 5000 membres répartis dans 72 départements, tandis que de nombreux « cercles de la Ligue de l'enseignement » se constituent dans les principales villes du pays pour regrouper ces adhérents. ●

La Ligue de l'enseignement, Pierre Tournemire, Les Essentiels Milan, 2015.



Archives En Jeu



Football, département de la Seine, années 1950.

La question s'invite aussi aux congrès du mouvement. En 1889, on débat de «l'École normale civique de gymnastique de Joinville» et on écoute une communication sur «la gymnastique et les enfants au Havre». L'année suivante, l'assemblée émet un vœu demandant que «l'enseignement de la gymnastique reçoive une sanction efficace au certificat d'études primaires».

En 1895, les activités physiques font l'objet de deux rapports. Portant sur l'éducation physique de la jeunesse, le premier fixe des catégories d'âge et demande l'interdiction de tout exercice qui, par une dépense excessive, pourrait être nuisible à la santé. Dans le second, le Dr Tissié s'appuie sur l'exemple de l'œuvre girondine d'éducation physique pour demander l'extension à toute la France des lendits du Sud-Ouest, qu'il a lui-même fondés.

DÉFENDRE LA RÉPUBLIQUE

Toutefois, «ce qui a vraiment conduit la Ligue à se préoccuper des activités physiques et sportives, c'est l'adhésion de sociétés dédiées à celles-ci, observe Pierre Tournemire, vice-président en charge de la mémoire de la Ligue. Il faut se replacer dans le contexte de l'époque: adhérer à la Ligue, c'est adhérer à la République. De nombreuses sociétés sportives constituées autour de la gymnastique et du tir affichent cette adhésion, en opposi-

tion aux organisations confessionnelles. Elles manifestent ainsi une appartenance d'ordre idéologique, plus que sportif.»

Adhérer à la Ligue est à la fois un engagement en faveur de la démocratie, de la laïcité, de l'enseignement public, du progrès en général, et contre «l'obscurantisme». À cette époque où la République est encore fragile et contestée par une partie de l'opinion, c'est aussi partager une ferveur patriotique et revancharde, entretenue par la perte de l'Alsace-Lorraine après la guerre de 1870. C'est dans ce contexte que voient le jour, au début des années 1880, les «bataillons scolaires» un temps encouragés par la Ligue. L'idée était qu'il faut préparer les jeunes gens à devenir plus tard de bons soldats. «L'existence des bataillons scolaires a été brève. Mais ils ont donné naissance à la pratique physique et sportive à l'école et aux fêtes de jeunesse», souligne Pierre Tournemire.

Dans ce combat contre l'église catholique, avec pour enjeu l'influence auprès des jeunes âmes, il faut en effet concurrencer les saints par l'érection de monuments aux grands hommes de la République, et trouver l'équivalent des processions religieuses. Or les mouvements gymniques se prêtent parfaitement aux fêtes de la jeunesse. «Cela fait plus sérieux que les danses, tout en offrant de jolis défilés et de belles exhibi-

tions, avec ces jeunes gens musclés en justaucorps», note l'historien de la Ligue.

DES «PETITES A», PUIS L'UFOLEP

C'est toutefois la création d'amicales laïques autour des écoles publiques et, dès 1898, de «Petites A», qui va donner lieu à une pratique sportive élargie.

Les amicales laïques visent à compléter la formation culturelle et civique des adolescents et des adultes tandis que les «Petites A» (Petites Amicales) sont des sociétés plus axées sur la pratique sportive. Elles sont 7 000 en 1909 et on y pratique le cross-country, l'athlétisme et le football. Le basket-ball apparaîtra en 1920, au lendemain d'une Grande Guerre qui, en dépit de la saignée opérée parmi les jeunes hommes, contribue à la diffusion des pratiques physiques et des sports anglais.

Quelle place faire au sein de la Ligue à ce «sport» qui dépasse la seule éducation physique? Jusqu'en 1910, le discours est résolument hostile. Mais, cette année-là, au congrès de Tourcoing, G. Brun, président des patronages laïques liés à la Ligue, plaide pour l'introduction du sport dans les œuvres de la Ligue. Mais, même au nom de la lutte contre les patronages religieux, il n'obtient pas la création d'une «organisation spéciale» chargée de mettre en place «des championnats pour les différents

► *sports*». Celle-ci ne voit le jour qu'en 1928, au congrès de Lille, sous le nom d'Union française des œuvres laïques de l'éducation physique. Pour cela, il aura fallu vaincre les réticences de ceux qui voient dans le sport une déviance de l'éducation physique – course aux records, recherche du spectacle, «tare morale» du professionnalisme – ou craignent d'attirer des «*laïques incertains*».

DU FRONT POPULAIRE À VICHY

L'Ufolep naît dans un contexte fort différent de celui de l'avant-guerre. La Ligue de l'enseignement sort en effet du conflit très affaiblie dans ses effectifs et son influence. Elle trouve néanmoins un renouveau dans la riposte à l'offensive cléricale, laquelle se focalise sur la question de l'application de la législation scolaire dans les territoires «libérés» de l'Alsace-Moselle et le financement des écoles confessionnelles. En outre, elle se réorganise à partir de 1925 en créant, avec l'appui des élus républicains et des inspecteurs d'académie, des fédérations dans chaque département. Auparavant, la Ligue était à la fois «un réseau de pression agissant en faveur de l'école publique et de la laïcité de l'État» et «une nébuleuse d'associations visant à l'encadrement des loisirs péri et postscolaires» (2). Devenue une «confédération» et portée par un grand rassemblement laïque, elle retrouve un rôle de premier plan.

Ainsi, la Ligue est proche du gouvernement de Front populaire (1936-1938), qui partage ses aspirations dans le domaine de l'éducation et de l'accès aux loisirs. Jean Zay, élu d'Orléans et ministre de l'Éducation nationale, est l'un de ses militants. Par une circulaire datée du 1^{er} février 1939, il créera l'Usep, commission scolaire de l'Ufolep char-

gée de développer la pratique physique et sportive des écoliers. Et son secrétaire d'État aux sports, Léo Lagrange, sera commissaire général de l'Ufolep en 1939.

L'Ufolep organise des championnats et se développe rapidement en passant des accords avec des fédérations «dirigeantes» – basket-ball, football, athlétisme – dont elle se démarque toutefois sur le plan idéologique. Dans un contexte fascisant – celui de l'émeute parisienne du 6 février 1934 – elle affiche en revanche sa proximité avec la Fédération sportive et gymnique du travail (FSGT) et enverra avec elle, à l'été 1936, une délégation aux Jeux ouvriers et républicains de Barcelone, censés faire contrepoids aux Jeux nazis de Berlin. On ne s'étonnera donc pas de la dissolution, en 1942, par le régime de Vichy, de la Ligue de l'enseignement et de son secteur sportif.

VECTEUR DE LA SOCIÉTÉ DES LOISIRS

Fédération multisports officiellement reconvenue en 1946, l'Ufolep retrouve en quelques années environ 3 000 associations et plus de 60 000 licenciés. À la fin des années 1960, ce premier nombre n'a que peu augmenté, mais celui des licenciés a doublé. De son côté, portée par l'explosion de la population d'âge scolaire, l'Usep approche les 500 000 licenciés à la fin des années 1960.

Davantage de moyens sont consacrés aux loisirs et, après le premier essor des années 1930, ceux-ci se poursuivent leur démocratisation. L'après-guerre est ainsi une période faste pour l'éducation populaire et les différents secteurs de la Ligue: l'Ufolep et les autres services constitués sur le même modèle – et avec le même suffixe – pour aider les associations à développer leurs activités en matière d'éducation artistique

(l'Ufolea), de cinéma (l'Ufocel puis l'Ufoleis) ou de séjours de vacances (l'Ufoval).

DES AMICALES AUX CLUBS

Mais les activités sportives vont bientôt prendre une place écrasante, au regard du nombre d'adhérents qu'elles fédèrent. «*Institutionnellement, la rupture officielle c'est 1966*, explique Pierre Tournemire. *Lors du congrès du centenaire, la Ligue décide de se réorganiser en services sur les bases de territoires, les comités départementaux, et non plus autour d'activités. C'est la fin des Ufo. Sauf pour l'Ufolep, afin qu'elle puisse garder son statut de fédération sportive agréée, avec une identité juridique autonome.*» Or si la licence est exigée de tout pratiquant sportif, beaucoup d'associations culturelles n'inscrivent pas tous leurs adhérents...

Puis, à partir des années 1980, le nombre d'associations culturelles chute de manière régulière. «*Beaucoup n'adhéraient plus à la Ligue par engagement militant mais pour des prestations de services*, observe Pierre Tournemire. *Et lorsque que ces prestations ne leur paraissent plus à la hauteur du coût de l'affiliation...*»

L'Ufolep accueille en revanche toujours plus de pratiquants, notamment chez les jeunes. Elle élargit la palette des activités proposées, la gestion des championnats et des rassemblements nationaux étant assurée par des commissions nationales. Et si la pratique sportive au sein des amicales laïques marque le pas, les clubs unisports garnissent ses rangs, parfois sur le mode de la double licence permettant à la fois une pratique «délégataire» et «ufolépienne». Au milieu des années 1980, l'Ufolep réunit ainsi plus de 11 000 associations et 450 000 licenciés. Et si les sports collectifs entament

LE TEMPS DES AMICALES ET DE L'UFOLEP-USEP

Instituteur dans un village de l'Oise, le président de l'Ufolep, Philippe Machu, a animé une amicale. Témoignage.

«J'ai découvert l'Ufolep dans mon école de Chantilly à l'âge de dix ans. C'étaient les années 1950 et l'EPS enseignée en cours complémentaire était prolongée hors temps scolaire par l'engagement de notre prof, Gaston Delberghe, qui est ensuite devenu délégué puis président du comité de l'Oise. Mes premières émotions sportives, je les ai vécues sur une piste d'athlétisme et sur un terrain de football avec l'Ufolep-Usep, car alors on ne faisait guère la différence.

Puis, en 1963, j'ai été nommé instituteur dans le village de Baron, où venait de naître une Amicale des anciens élèves affiliée à la Ligue de l'enseignement, avec des sections sportives: tir, volley, tennis de table... Je me suis lancé dans la gestion de ces activités, qui d'ailleurs faisait partie de mon contrat: en acceptant le poste de directeur d'école, j'acceptais aussi ceux d'animateur de l'amicale et de secrétaire de mairie, m'avait précisé l'inspectrice! Je suis resté vingt-cinq ans à Baron, et je suis fier que l'amicale continue d'animer ce village de 800 habitants, avec de nombreuses activités sportives et culturelles!» ●



leur déclin, le dynamisme des pratiques individuelles (activités cyclistes et sports mécaniques chez les hommes, gymnastique sportive et d'entretien chez les femmes) le compensent largement.

« On observe un changement dans la nature de l'adhésion, constate Pierre Tournemire. Pendant longtemps, on adhérait à l'Ufolep parce qu'on était membre d'une amicale ou d'une association attachée à la défense de l'école publique. Si on faisait du sport, c'était naturellement à l'Ufolep. Désormais, on y vient pour l'activité – parce que c'est moins cher, mieux organisé ou plus sympathique – mais plus par idéologie. Cela n'empêche pas de s'engager, de faire sien un idéal, mais ce n'est plus la motivation première. »

Cela n'est pas sans conséquences sur les rapports entre la Ligue et l'Ufolep, à la fois partie prenante de celle-ci et dotée de l'autonomie propre à son statut de fédération sportive. Symboliquement, lors des congrès nationaux, il arrive que le discours du représentant de la Ligue, figure imposée de ces assemblées, tombe à plat s'il reste sur le mode du « Tous Ligueurs », sans faire le lien avec les réalités du terrain. Surtout si, au passage, l'intervenant dénonce les turpitudes du sport sans nuances et de manière un peu trop généralisatrice...

Signe plus tangible d'un certain malaise, dans certaines fédérations départementales les relations se tendent. Les représentants de l'Ufolep se sentent snobés, alors même qu'ils représentent parfois plus de licenciés que tous les autres secteurs de la Ligue réunis. « C'étaient avant tout des querelles de pouvoir et des conflits de personnes, liés aux ambitions plus ou moins assumées de certains », relativise Pierre Tournemire. Ces dissensions, même isolées, trouvent toutefois un certain écho au niveau national et, à la rentrée 1999, un secrétaire national de la Ligue, Gilles Cavé, est nommé directeur de l'Ufolep afin de remettre de l'ordre dans la maison (lire page 15).

ÉDUCATION ET SOCIÉTÉ

À partir des années 2000, l'Ufolep cherche à concilier ses ambitions éducatrices et sociales avec les réalités de son tissu associatif et de pratiques qui se différencient insuffisamment de celles des fédérations délégataires. Elle se tourne vers les publics éloignés de la pratique : femmes, seniors, jeunes des quartiers défavorisés ou des zones rurales... Elle investit le sport-santé et promeut le concept de « plurisport », tourné vers le loisir. Symboliquement, elle



Rassemblement laïque, piscine de Fontaine (Isère), juin 1961.

adapte sa devise : forgé dans les années 1980, le slogan « une autre idée du sport », plus politique, cède la place à « tous les sports autrement ».

Parallèlement, l'érosion régulière de ses effectifs (3) conduit l'Ufolep à questionner le sentiment d'appartenance et ce en quoi son offre la distingue de ses concurrentes. Après quelques tâtonnements, elle trouve au début des années 2010 la formule consistant à développer conjointement un secteur « sport et éducation » appuyé sur sa base associative, et un secteur « sport et société » impulsé par ses comités départementaux, en partenariat avec des associations à vocation sociale, les collectivités et les services de l'État. De son côté, la Ligue de l'enseignement montre un intérêt renouvelé pour les pratiques sportives. « Quand on met l'activité au service d'un projet plus global, les liens redeviennent naturellement plus étroits » résume Pierre Tournemire.

C'est pourquoi on peut penser que, à l'image de la place qui est désormais la leur dans la société, les pratiques physiques et sportives n'ont jamais été aussi présentes dans le projet de la Ligue. Mais comment pourrait-il en être autrement quand l'Ufo-

lep et l'Usep – confrontée depuis 2014 à l'impact de la Refondation et des nouveaux rythmes sur ses rencontres sportives scolaires – réunissent chacune plus d'un tiers des associations affiliées, et la très grande majorité des adhérents (4) ?

Il ne reste plus qu'à faire pleinement partager ce projet aux associations et aux licenciés qui ont rejoint l'Ufolep, et par conséquence la Ligue, sans en connaître tous les soubassements idéologiques. Afin qu'ils puissent s'approprier, à leur façon, 150 ans d'histoire. ● PHILIPPE BRENOT

(1) « L'éducation physique et la Ligue de l'enseignement de 1866 à 1928 », dans le supplément à *Informations Ufolep-Usep* n°119, avril 1978. Malheureusement, cet article non signé n'indique pas ses sources.

(2) *La Ligue de l'enseignement, 150 ans d'une histoire politique*, Jean-Paul Martin, avec la collaboration de Frédéric Châtaignier et Joël Roman, à paraître fin 2016. Plusieurs développements de cet article en sont directement tirés. Profitons-en aussi pour expliciter la différence entre activités « périscolaires » (pour les écoliers en marge de l'école) et « postscolaires » (pour les anciens élèves et les amis de l'école publique).

(3) 341 000 licenciés en 2014-2015.

(4) Fin mars, le logiciel Affiligue recensait 22 591 associations (dont 7 750 pour l'Ufolep et 8 477 pour l'Usep) et 1 121 697 adhérents (dont 218 665 adultes et 103 947 jeunes à l'Ufolep et 37 914 adultes et 609 741 enfants à l'Usep).

1978, la « doctrine » Belbenoit

En avril 1978, Georges Belbenoit, inspecteur général de l'Éducation nationale et ancien président de l'Ufolep-Usep (1970-1976), signe dans le numéro du cinquantenaire de la revue fédérale un texte intitulé « Unité du sport, unité de l'éducation (permanente) ». Il y expose finement les questionnements du secteur « sport et plein air » de la Ligue de l'enseignement. Ceux-ci restent d'actualité. Extraits.

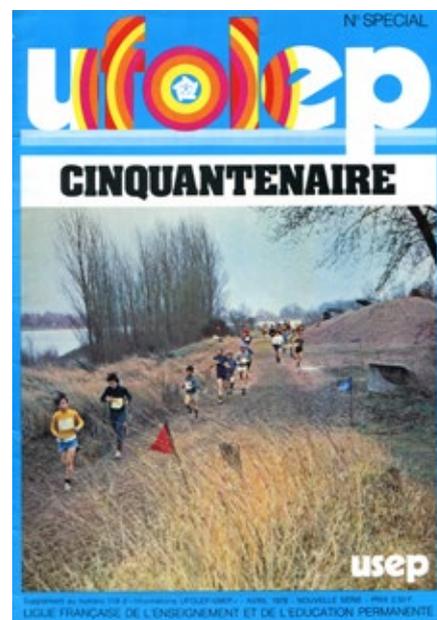
En adoptant, en 1967, la dénomination de « Ligue de l'enseignement et de l'éducation permanente », notre confédération se dotait, avec le concept d'éducation permanente, d'un cadre explicatif auquel pouvaient se rapporter toutes les activités. (...) Cet instrument devrait pouvoir nous aider (...) à clarifier nos idées dans le domaine encore controversé du sport et du plein air [et], comme l'a décidé l'assemblée générale de la Ligue à Creil le 10 décembre 1977, à définir les propositions du mouvement pour une politique générale du sport.

CLARIFIER NOS IDÉES

Clarifier nos idées, d'abord. Elles en ont besoin. L'unité du sport ne va pas de soi, ni, par suite, la position de l'Ufolep – voire de la Ligue – face à un problème mal défini. Bien qu'on puisse inventorier une gamme quasiment ininterrompue de pratiques intermédiaires, sport pour tous, sport de masse et sport de haut-niveau n'ont guère en commun que le mot sport.

Cette distorsion, entre l'unité d'étiquette et la variété des pratiques, favorise des confusions fructueuses pour les pêcheurs en eau trouble qui vivent du sport; elle entretient aussi des malentendus entre amis: deux raisons d'élucider ce que nous mettons dans le terme de sport, de distinguer les pratiques qui correspondent à nos objectifs éducatifs et que nous voulons promouvoir de celles que nous récusons: du côté du « sport pour tous », lorsque l'insuffisance de l'engagement physique ou celle de l'engagement militant leur enlève à nos yeux toute valeur éducative et font de l'emploi du mot sport une mystification; du côté d'une compétition exposée aux facteurs de dénaturation que l'on sait, l'argent, la politique, la projection inconsidérée des modèles du haut niveau, l'élitisme, la spécialisation prématurée... et finalement cette inversion des valeurs qui, sous des prétextes divers, subordonne (et parfois sacrifie) l'athlète à la performance, au lieu que sa réussite sportive ne devrait être qu'un des moyens de l'épanouissement de sa personne. (...)

L'Ufolep m'a toujours paru balancer entre deux tentations et une ambition. Deux tentations antinomiques: ne pas lâcher la proie pour l'ombre, persévérer avec bonne conscience dans un comportement éprouvé de fédération sportive consacrant en fin de compte l'essentiel de ses efforts à la préparation et à l'organisation de compétitions, en comptant sur la qualité de son encadrement pour que le sport à l'Ufolep soit digne du cadre de la Ligue; ou bien au contraire



se reconvertir délibérément dans les activités qui distinguent le plus l'Ufolep dans le monde sportif et qui font le moins double emploi avec les pratiques offertes par les autres fédérations. L'ambition bien sûr, c'est de concilier ces deux vocations sans rien abandonner, de reconquérir même, à des fins éducatives, toute la gamme des activités physiques, sportives et de plein air en les reprenant à un bout aux marchands de loisirs actifs, à l'autre aux industriels du sport spectacle (...).

L'Ufolep, en tant que fédération sportive, expressément confirmée comme le « service sport et plein air » de la Ligue, se voit chargée (...) de « l'ensemble de l'organisation, de l'animation et du développement des activités physiques, sportives et de plein air ».

Il n'empêche qu'à l'Ufolep même, et probablement aussi dans d'autres secteurs de la Ligue, cette consécration n'a pas toujours été accueillie sans méfiance ou sans arrière-pensée. La constitution du service sport et plein air pouvait fort bien apparaître comme une machine de guerre conçue pour obliger l'Ufolep à renoncer aux pompes et aux œuvres d'un sport de compétition irrémédiablement aliéné et de ce fait fondamentalement aliénant. Par une dynamique subtile, les nouvelles responsabilités finiraient par éliminer les pratiques anciennes. Le risque n'est pas nul, mais l'Ufolep a eu raison de relever le défi. (...) ●

LES ORIENTATIONS DU CINQUANTENAIRE

Cette même année 1978, l'Ufolep adopte à l'AG de Saint-Étienne un texte d'orientation qui débute par l'affirmation de cinq points:

1. L'Ufolep contribue à l'harmonieux épanouissement de la personne humaine.
2. L'Ufolep veut donner à chacun, sans discrimination aucune, la possibilité de pratiquer librement les activités physiques et sportives de son choix.

3. La conception de l'Ufolep va de la saine détente dans le cadre des loisirs jusqu'à la compétition si elle est formatrice, amicale et désintéressée.

4. L'Ufolep contribue à la défense et à l'extension des institutions éducatives et sociales laïques.

5. L'Ufolep entretient toutes relations utiles avec les pouvoirs publics et les collectivités locales, les fédérations sportives et de plein air, les organisations culturelles laïques. ●



« Même projet, même mouvement »



Ancien secrétaire national de la Ligue, Gilles Cavé est un bon connaisseur de l'Ufolep, pour en avoir été directeur national de décembre 1999 à juin 2002. Il livre une analyse fine et sans langue de bois des rapports Ligue-Ufolep.

Gilles Cavé, vous affirmez volontiers être tombé tout petit dans le « bain laïque »...

C'est la vérité : ma mère était trésorière de l'amicale de Sion-les-Mines, au nord de la Loire-Atlantique, et tout jeune je me rendais utile lors des fêtes, je servais à la buvette... Mon premier film, je l'ai vu avec le cinéma itinérant de la Fédération des amicales laïques (Fal), et l'écolier que j'étais participait aux lendits Usep, avec la finale à Nantes, tous en blanc... Par la suite, j'ai toujours été à l'amicale laïque. J'y jouais même au foot, même si ça n'était pas en Ufolep.

Jeune instituteur, vous avez continué...

Sorti à vingt ans de l'École normale, j'ai fait de l'Usep dans les deux écoles où j'ai été nommé successivement. Puis j'ai participé au stage national de Talence : à l'époque, l'Usep était la commission scolaire de l'Ufolep. J'étais aussi adhérent de la Ligue de l'enseignement : pour moi, cela formait un tout.

Vous avez ensuite été délégué Ufolep, puis directeur national...

En 1977, je suis entré à la Fal comme délégué Ufolep, et j'ai vécu mon premier congrès l'année suivante... Je suis ensuite devenu délégué Usep puis, à 30 ans, secrétaire général de la fédération, avant d'intégrer le secrétariat national de la Ligue, à plein temps à partir de 1998. J'avais déjà en filigrane la mission d'opérer un rapprochement avec le secteur sportif, qui était alors l'Ufolep-Usep, même si dans la réalité du terrain les fédérations étaient distinctes. Et, au bout d'un an, j'ai remplacé Gérard Letessier au poste de directeur national.

Pourquoi un « rapprochement » : l'Ufolep s'était éloignée de la Ligue ?

Ma mission était de sortir des clivages qui avaient pu naître au niveau national entre l'une et l'autre. À mes yeux, c'était avant tout des histoires d'hommes, de pouvoir, dans un cadre structurel qui avait changé dans les années 1970 et que

la loi sur le sport de 1984 avait renforcé, en reconnaissant l'Ufolep comme fédération sportive à part entière (1). C'était d'ailleurs un progrès. Mais cela a entraîné des autonomies, voire des indépendances de fonctionnement dans certains départements, avec des volontés d'exister davantage au sein du monde sportif : l'affinité a alors perdu du terrain, au profit de l'aspect purement sportif. L'Ufolep venait de connaître une période de fort développement et s'est sentie en capacité de rivaliser avec les fédérations délégataires, en oubliant qu'il aurait fallu être davantage sur le terrain du social et du loisir que de la compétition sportive. Mon arrivée à la direction nationale a coïncidé avec une forte interrogation entre les tenants d'une Ufolep plus axée sur les activités, elles-mêmes gérées par toute une structure avec des commissions techniques, et ceux qui développaient une approche illustrée par les projets socio-sport développés pour répondre à des problématiques sociales, notamment dans les quartiers difficiles.

Cet éloignement n'était-il pas aussi la conséquence du dédain parfois manifesté à l'égard du secteur sportif ?

Si, et l'on peut même parler de mépris, car les torts étaient partagés. C'était heureusement loin d'être vrai partout, mais dans plusieurs fédérations certains responsables, convaincus d'être des acteurs politiques et se sentant investis de changer la société, voyaient les activités sportives comme très secondaires. Du genre : ce ne sont que des types qui poussent un ballon... Ces attitudes ont renforcé cet éloignement : mépris affiché d'un côté, refus de partager un projet global de l'autre.



Parmi les stagiaires de Talence, années 70.

Or, à l'inverse d'un mouvement olympique qui refuse de mélanger sport et politique, la Ligue affirme que celui-ci n'est pas neutre...

Non, le sport n'est pas neutre, et il convient d'affirmer notre différence. J'ai l'expérience d'un département qui a développé très tôt, dans les amicales laïques, les écoles de sport et le multisports, autant d'activités qui ne nous enferment pas dans un mimétisme avec les fédérations délégataires. Et de la cohérence du projet découlait naturellement la cohésion au sein du mouvement.

Le souci d'intégrer l'Ufolep au projet de la Ligue est également plus affirmé depuis quelques années...

Sans doute. Les habitudes et les mentalités mettent du temps à évoluer, et ce n'est pas encore gagné partout. En revanche, ce qui a changé, c'est le regard porté par les comités sur le « national ». Longtemps, on pouvait entendre des réflexions du genre : « À Paris, ils ne nous servent à rien... » Aujourd'hui, la bonne entente qui règne entre la Ligue et l'Ufolep au niveau national a un effet positif auprès des départements. C'est pourquoi, à l'occasion de la réforme territoriale, nous avons décidé, en conseil d'administration de la Ligue (2), que l'Ufolep et l'Usep auraient voix délibérative au sein de nos nouvelles instances régionales. Il est également précisé que l'une et l'autre doivent participer à l'écriture du projet des Ligues régionales. C'est là un signe de reconnaissance. ●

PROPOS RECUEILLIS PAR PHILIPPE BRENOT

(1) Idem pour l'Usep, jusqu'alors « commission scolaire » de l'Ufolep.

(2) Gilles Cavé est aujourd'hui chargé d'une mission sur l'accompagnement des dynamiques régionales.

Le sport, une question de « société »...

Président de l'Ufolep, Philippe Machu siège aussi au conseil d'administration de la Ligue de l'enseignement, où il est en charge du dossier « sport et société ».

Philippe Machu, en quoi l'appartenance de l'Ufolep à la Ligue de l'enseignement fonde-t-elle sa spécificité?

La spécificité de l'Ufolep vient évidemment de sa filiation directe avec la Ligue. Elle est née de l'impulsion de « Ligueurs », malgré les réticences de ceux qui voyaient dans le sport l'expression d'une force physique mal contrôlée, propice aux dérives mercantiles et aux comportements violents. On peut d'ailleurs s'interroger sur leurs représentations du sport : des empoignades où l'on s'échangeait force horions... Ils se montraient réservés à l'égard d'un phénomène social qui leur semblait peu maîtrisé et encore peu répandu à l'époque. En accord avec les principes et la vocation



de la Ligue de l'enseignement, l'Ufolep s'est donc attachée à rendre plus éducative une pratique longtemps réservée aux jeunes hommes et volontiers jugée « barbare » ou « vulgaire », jusqu'à vouloir en

faire aujourd'hui un « droit » pour tous les publics, à l'heure où l'on met en avant les bienfaits de la pratique physique et sportive en matière de santé et de lien social.

... MAIS AUSSI D'« AFFINITÉ »

En 2015 à l'AG d'Orléans, Bernard Criner, vice-président de la Ligue, a exprimé sa conception de l'Ufolep, fédération sportive « affinitaire ».

« Affinité : "Harmonie de goûts, de caractère, de sentiments, entre deux ou plusieurs personnes." Au regard de cela, c'est quoi notre affinité ? L'affinité, ce n'est pas l'activité ! L'affinité, ce n'est pas faire du tennis ou du badminton ensemble ! Car [sinon] toutes les fédérations "déléгатaires" seraient aussi des fédérations "affinitaires" ! Non, l'affinité ce sont les valeurs qui nous sont communes, et dont nous voulons qu'elles structurent la société (...).

La laïcité en premier lieu, valeur essentielle qui fonde notre République, mais ô combien récupérée et pervertie en ces temps troublés. (...) La liberté, qu'on croit souvent acquise, mais dont

la limite aujourd'hui se trouve dans la liberté ou non d'exercer des choix, et donc de choisir librement son parcours, sa vie.

L'égalité : oui, après bien des luttes, on est arrivé à l'égalité des droits. Mais on voit bien qu'elle ne suffit pas pour garantir une égalité réelle, une "égalité des possibles" comme disait un philosophe et, pour nous, comment ne pas travailler cette question forte de l'égalité d'accès des citoyens, à l'éducation, à la culture, à la santé, aux sports, aux loisirs, etc. La fraternité, [qui] ne se limite pas (...) à la solidarité [et] ne supporte pas les discriminations de toute nature, ni le racisme qui n'est, hélas, plus latent, mais avéré !

Ces valeurs, appuyées sur l'éducation populaire, sont hautement portées par la Ligue de l'enseignement et l'Ufolep ! Voilà, chers amis, l'affinité qui nous rassemble ! » ●

Justement, comment cette spécificité s'incarne-t-elle aujourd'hui ?

Aujourd'hui, l'engouement pour le sport déborde très largement du cadre fédéral et, au-delà de millions d'individus, réunit les acteurs économiques, institutionnels, les collectivités locales, les organismes sociaux, etc. Mais comment utiliser cet intérêt en mettant la pratique sportive au service de la société ? C'est la question qui guide l'Ufolep, davantage que d'autres fédérations, en vertu de son appartenance à la Ligue. Car, pour nous, le sport s'inscrit dans un projet de société.

Et plus concrètement ?

L'Ufolep envisage le sport sous un angle plus général et avec une certaine distance, comme un moyen et non une fin. Par notre ancrage dans la société, nous percevons sans doute mieux que d'autres les attentes du public. Surtout, à la différence des fédérations délégataires, nous n'avons ni l'ambition ni la mission de gérer des compétitions de haut niveau. Nous ne sommes pas corsetés par des exigences de résultat sur la scène internationale ou la fabrique de champions. Libérés de ces contraintes, nous pouvons mettre toutes nos compétences en matière d'organisation des pratiques physiques et sportives au service des populations, et en particulier celles qui en sont le plus éloignées. ●

PROPOS RECUEILLIS PAR PH.B.



Clubs fanions du sport laïque

Cercles Jean Macé, Jules Ferry, Paul Bert... Leur nom épouse celui des promoteurs de l'école publique (1). Mais, derrière la façade, que reste-t-il de cet héritage ?

Ils arborent les patronymes de Jean Macé, Jules Ferry ou Paul Bert, souvenirs d'un temps où ce n'était pas seulement des équipes qui s'affrontaient sur les stades, mais aussi des idées. Au-delà de vieilles rivalités entre « laïcards » et « calotins », ces noms témoignaient également d'une conception éducative et pluraliste des activités sportives. Mais, au gré des évolutions de la société, l'idéal des débuts s'est étioilé et, motivées par la progression dans l'excellence, parfois jusqu'au plus haut niveau, ces sections sportives ont souvent pris leur indépendance. Si le nom est resté, qu'ont-elles encore de laïque aujourd'hui ?

JULES FERRY AUX AUBRAIS

Le Cercle Jules Ferry de Fleury-les-Aubrais – commune du Loiret fameuse pour la gare qu'Orléans refusa – est un bon exemple de compromis entre fidélité aux origines et adaptation aux réalités du temps. Quasi-hégémonique sur son territoire, ce club omnisports réunit 4 500 licenciés, dont 700 pour la section de gymnastique d'entretien, qui demeure affiliée à l'Ufolep.

Depuis une modification des statuts opérée en 1986 pour des questions d'indemnisation, il faut d'ailleurs parler d'associations et non plus de sections. Dotées d'une comptabilité séparée, ces 18 associations indépendantes restent néanmoins affiliées à l'Union des Cercles Jules Ferry. C'est le cas du CJF Fleury Loiret Handball, qui joue les premiers rôles en D1 féminine dans la salle Albert-Auger, du nom de l'ancien président du club. Décédé en 2013 à l'âge de 91 ans, il en était membre depuis sa création en 1932 !

Symboliquement, le siège officiel du CJF est toujours sis à l'école qui l'a vu naître. « Son directeur était l'un des fondateurs et, en vertu de nos statuts, la directrice actuelle demeure vice-présidente de droit » précise Joëlle Gaucher, ancienne formatrice Ufolep d'activités physiques d'entretien (APE), qui préside « l'Union » depuis mars.

Mais, au-delà de l'affiliation des APE et de la gymnastique artistique à l'Ufolep, que demeure-t-il de l'esprit laïque ? « Le club est géré par des bénévoles et les associations

sont attachées à ces trois initiales, CJF, relève Joëlle Gaucher. Et la notion de sport pour tous redevient d'actualité, quand engager des équipes et se déplacer coûte de plus en plus cher, tandis que nos subventions ont été réduites de 20% l'an passé. »

JEAN MACÉ À INGRÉ ET BOURGES

À quelques kilomètres de là, le Cercle Jean Macé d'Ingré est un autre bastion laïque, fier d'une histoire séculaire. « En novembre 1904, est-il rappelé sur son site Internet, s'ouvre à l'école de la Mairie un cours d'adultes qui regroupe rapidement une soixantaine d'élèves âgés de 13 à 27 ans. Ces cours ont lieu le soir après le travail et complètent l'instruction et l'éducation des jeunes. Une solide camaraderie y naît et, dans l'enthousiasme, est proposée la création d'un Cercle. Le 25 mars 1905, sont élaborés les premiers statuts de la société post-scolaire: le Cercle Jean Macé est né. » Et de préciser: « Immédiatement, s'organisent des distractions variées: football, jeu de quilles, gymnastique, tir à la carabine, et la première séance théâtrale est présentée le 24 décembre 1905. »

Mais les temps ont changé, et le Cercle s'est divisé en trois associations indépendantes: les activités culturelles (adhérentes de la Ligue du Loiret), le basket et le tennis de table. Tout en continuant d'arborez les initiales de Jean Macé, les deux dernières n'entretiennent plus aucune relation avec la Ligue ou l'Ufolep. « Hormis un barbecue annuel, l'Union qui statutairement réunit les trois entités n'a plus de réalité au quotidien » regrette Bernard Vignoles, président du CMPJM (2), qui « continue depuis 111



Les filles du CJF Fleury Handball jouent en D1

ans de défendre la laïcité au travers de ses sections culturelles et de loisirs. »

Dans le département voisin du Cher, il est un club qui, pour sa part, a porté le nom de Jean Macé au firmament national et européen: le CJM Bourges Basket de Yannick Souvré puis de Céline Dumerc. Au départ, en 1967, le club réunit trois activités: basket, escrime et tennis de table. « Il se positionne alors comme le rival du Cercle sportif de Bourges, d'obédience catholique. Puis, en 1994, le basket se sépare des autres sections et devient le CJM Bourges Basket » explique son président, Philippe Peyrot.

En 2003, une société anonyme, Tango Basket, est ensuite créée afin de gérer l'équipe féminine professionnelle. « Mais cela demeure un seul et même club » insiste Philippe Peyrot. Et si plus rien ne relie celui-ci à l'Ufolep ou à la Ligue, « il reste les idées de la plupart des dirigeants, insiste le président. Beaucoup sont d'anciens enseignants et partagent toujours l'idéal laïque ». ● **PH.B.**

(1) Les clubs cités dans l'article n'en sont évidemment qu'un petit échantillon...

(2) Cercle Municipal Post-scolaire Jean Macé.

PAUL BERT, TOUJOURS ACTIF À RENNES

Le Cercle Paul Bert de Rennes est l'un des meilleurs exemples de fidélité à l'idéal laïque de celui qui fut, en tant que ministre de l'Instruction publique en 1881-82, un promoteur de l'école publique tout aussi fervent que Jean Macé et Jules Ferry. Fort de 11 000 adhérents, le CPB ne réunit pas seulement près de la moitié des licenciés de l'Ufolep d'Ille-et-Vilaine autour d'une large palette d'activités à dominante loisir. Il mène également des actions à caractère social, en particulier dans les quartiers de la capitale bretonne. ●